

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MRS 2015

### Compte rendu

**Présents :** CALVET D ,BELARD D ,ROUGE E ,VINES F,JEAN BLAZY F, MICHELON Q, LAFONT M,JEAN D, FOLTRAN C, COLAY M, MARTY S,

**Secrétaire de séance :** JEAN BLAZY Fabienne

- 1) **SITE INTERNET MAIRIE :**La rencontre avec Mr VERGE de la société « 6TEM9 »est reportée du fait d'un accident de la route dont Mr VERGE a été victime.
- 2) **ORGANISATION DES ELECTIONS du 22 et 29 Mars :**

BUREAU : CALVET D , Président	8h à 10 h : BELARD D, ROUGE E,
ROUGE E, Secrétaire	10h à 12 h : COLAY M , MICHELON Q
BELARD D assesseur	12h à 14 h : MARTY S,JEAN BLAZY F
FOLTRAN C assesseur	14h à 16h :JEAN D, VIGNES F
	16h à 18h : CALVET D,LAFONT M

- 3) **BUDGET PRIMITIF 2015 :Présentation BELARD D.**

On note une augmentation générale des dépenses : au compte 11(rénovation voirie)  
Au compte 65( SIVE)

Une baisse des dépenses au compte 23(autofinancement des investissements)

Globalement le BP 2015 connaît une augmentation de 5400€(+4%)

Il sera équilibré en recettes par un virement de l'excédent de fonctionnement 2014 de 5400€,et par une augmentation des taux d'imposition de 1%à1,5%, compensant en partie la diminution de laDGF de 2300€ environ.

En investissement le BP s'équilibrera à 244448€ : les opérations d'investissement concernent la rénovation de la Mairie et Salle Polyvalente ainsi que la reprise de la chaussée sur la route du Col Del Fach et le Chemin de la Frau.

- 4) **ACQUISITIONS FONCIERES :** Mr CALVET se retire.

Mr BELARD rappelle le PLU approuvé le 5/11/2008, qui porte sur l'emplacement réservé n°3 l'élargissement à 6 mètres de la voie du Lotissement de la Plaine. Pour ce faire une acquisition de 500m2de surface est nécessaire. Les DOMAINES ont établi la valeur vénale de cette surface à 15€/m2. Mr BELARD propose l'achat à 12€/m2.

Accord du Conseil Municipal : 9 voix pour, 1 abstention.

- 5) **AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE PLACE.**

Les techniciens du PNR, ainsi que le pôle administratif et financier nous accompagnent dans ce projet. Il s'agit de concevoir sur l'ancienne place un espace parking et un espace « jardin public ». Les propositions de chaque conseiller ainsi que le dossier PNR seront examinées lors du Conseil Municipal du mois de Mai

**La secrétaire de séance :** JEAN BLAZY Fabienne